

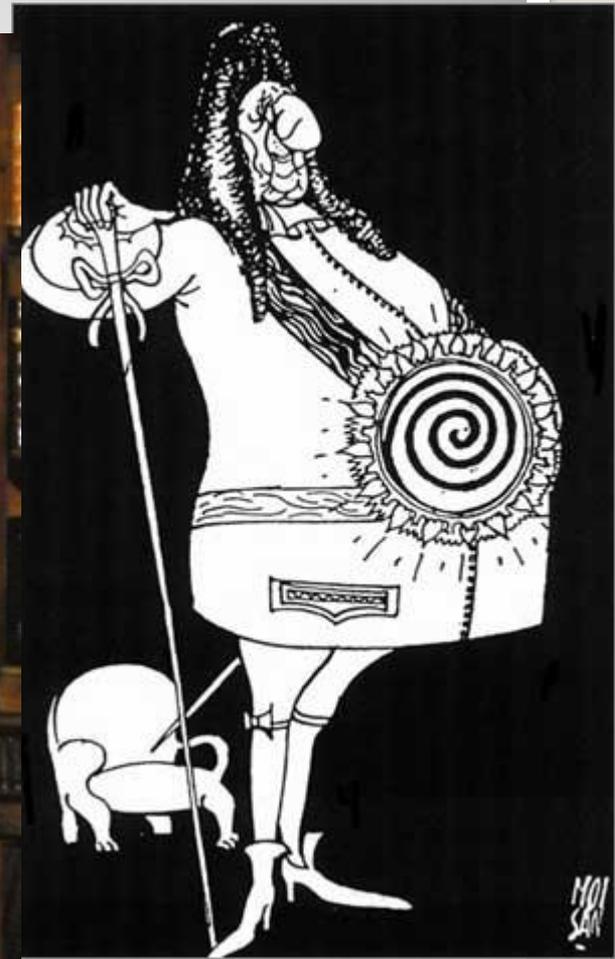
# **LA VIE DÉMOCRATIQUE**

Que faut-il pour que la démocratie fonctionne ?

La démocratie est le pouvoir du peuple, par le peuple, pour le peuple

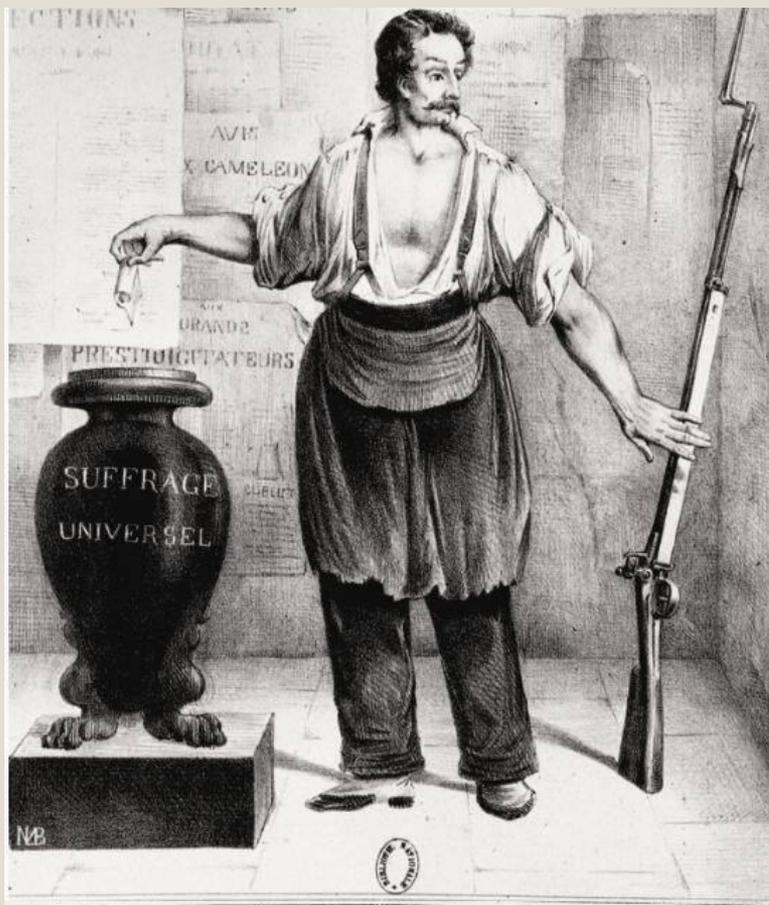


En France, la souveraineté provient du peuple. (*serment du jeu de paume* : pendant la Révolution, les députés jurent de ne pas se séparer jusqu'à ce qu'une constitution ait été écrite).





La constitution de la Vème république a été adoptée en 1958 par référendum.



Chen. Leffler. n. d. Auguste 29.

N° 51.

Ça, c'est pour l'ennemi du dehors, pour le dedans, voici comment l'on combat loyalement et les adversaires...



Référendum d'octobre 1945

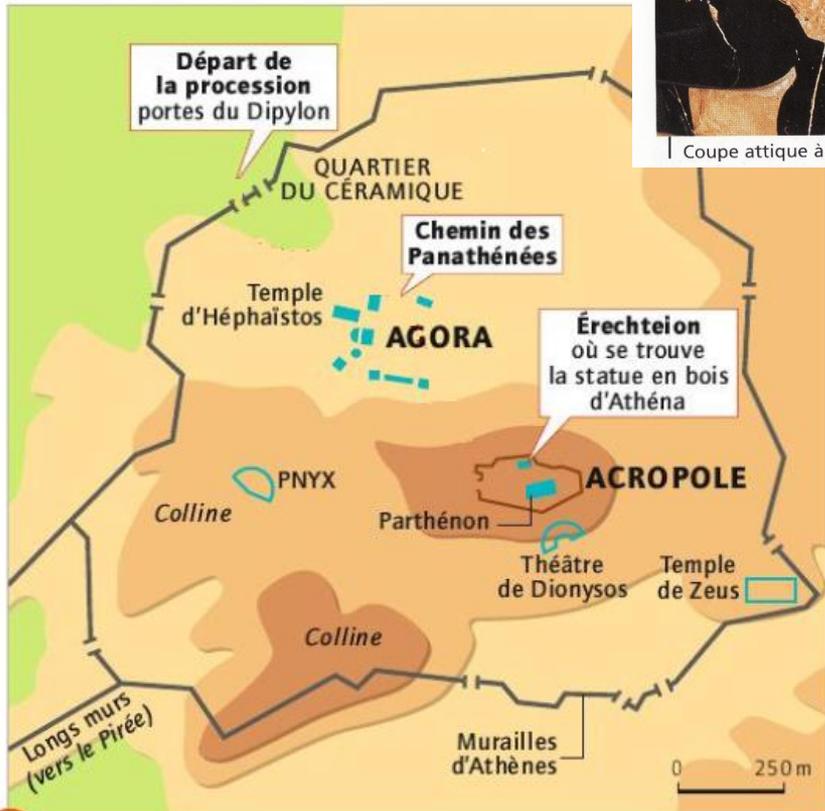
### L'instauration du suffrage universel masculin

Le suffrage est universel depuis 1848 ;  
les femmes peuvent voter depuis 1944.

Le peuple délègue sa souveraineté par le vote.



Coupe attique à figures rouges (V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.). Kunsthistorisches Museum, Vienne.



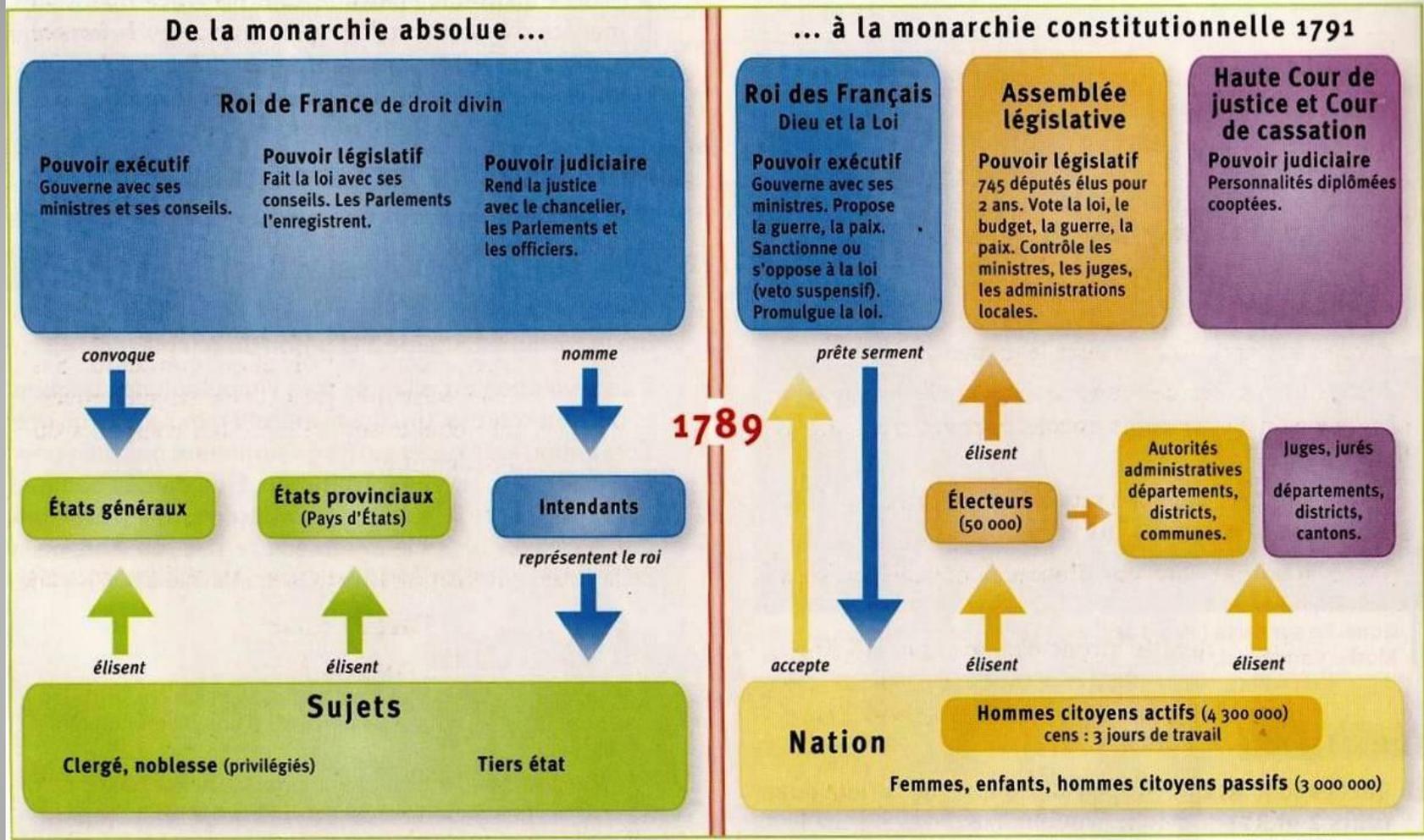
Contrairement à la démocratie athénienne, les citoyens français ne peuvent pas prendre directement part aux décisions.

## 1 Le trajet de la procession des Panathénées à Athènes

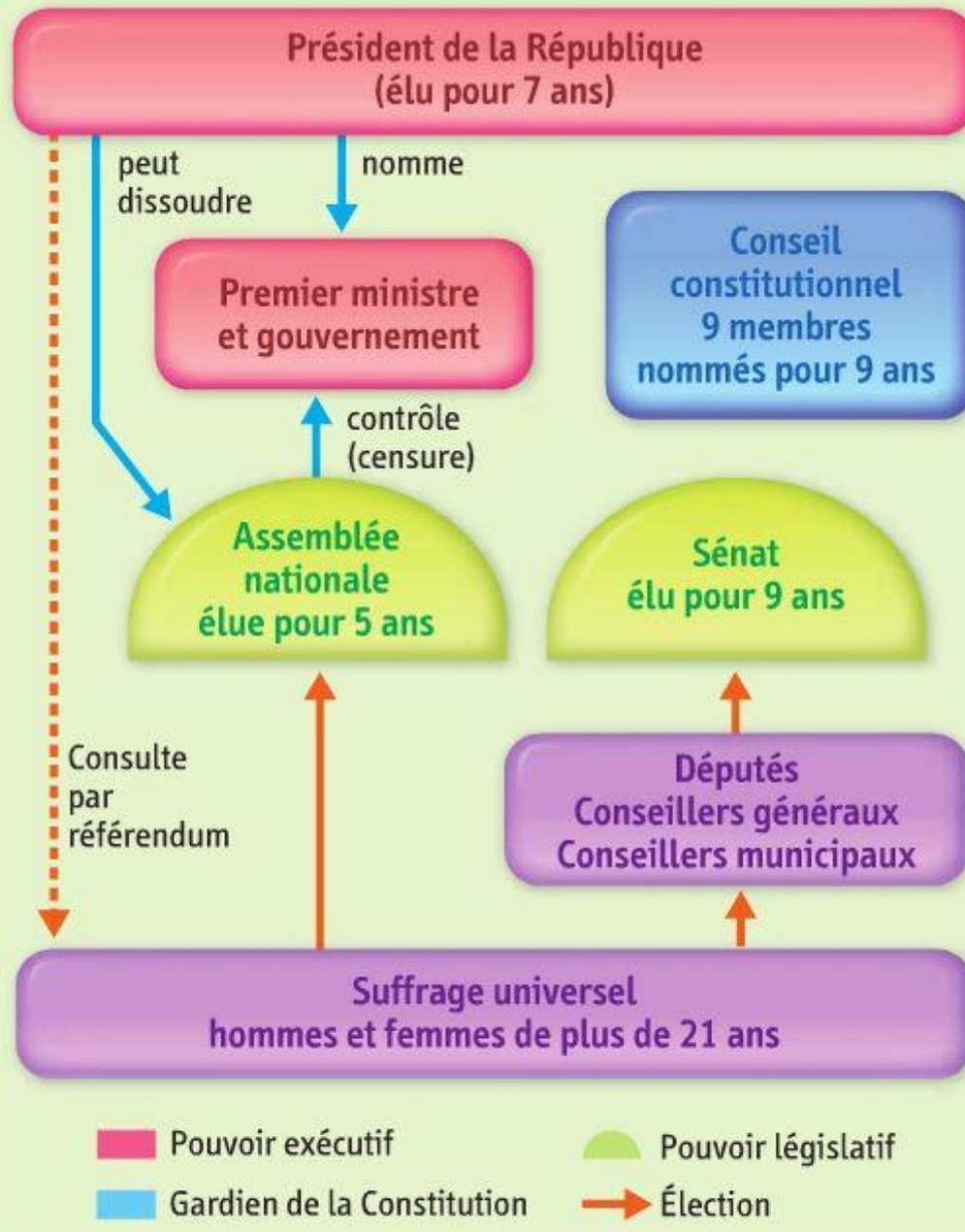


Ils délèguent donc leur pouvoir lors des élections par exemple aux députés qui les représentent. → Il s'agit donc d'une démocratie indirecte.

# Schéma : Monarchie absolue et Monarchie constitutionnelle



Comme dans toute démocratie les pouvoirs (exécutifs, législatifs, judiciaires) doivent être séparés pour éviter le despotisme.



### 3 La Constitution de la V<sup>e</sup> République (1958)

Quels sont les pouvoirs du président de la République ?



En France, le pouvoir législatif appartient à deux assemblées qui forment le Parlement.







Le pouvoir exécutif appartient au gouvernement et au président de la république. Ce dernier à des pouvoirs considérables : il nomme le gvt, préside le conseil des ministres, promulgue des lois, peut organiser un référendum, dissoudre l'assemblée nationale, avoir les pleins pouvoirs en cas de crise grave. Il est le chef des armées.

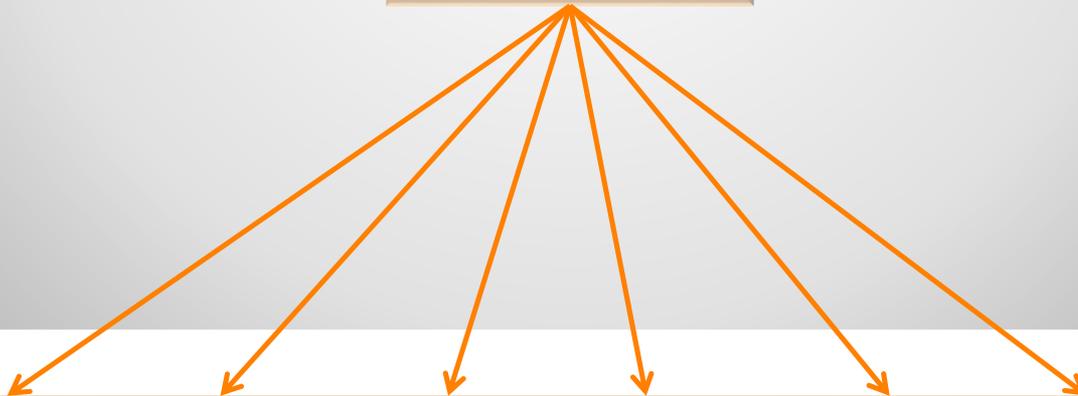
Le gvt est responsable de l'exécution des lois. Il est responsable devant l'assemblée qui peut l'obliger à démissionner.



Avant la  
décentralisation :



Décisions  
prises à Paris



France

Après la décentralisation, les décisions ne sont plus prises seulement à Paris pour être appliquées dans le reste de la France. Les **collectivités territoriales** prennent aussi des décisions.



 **île de France**

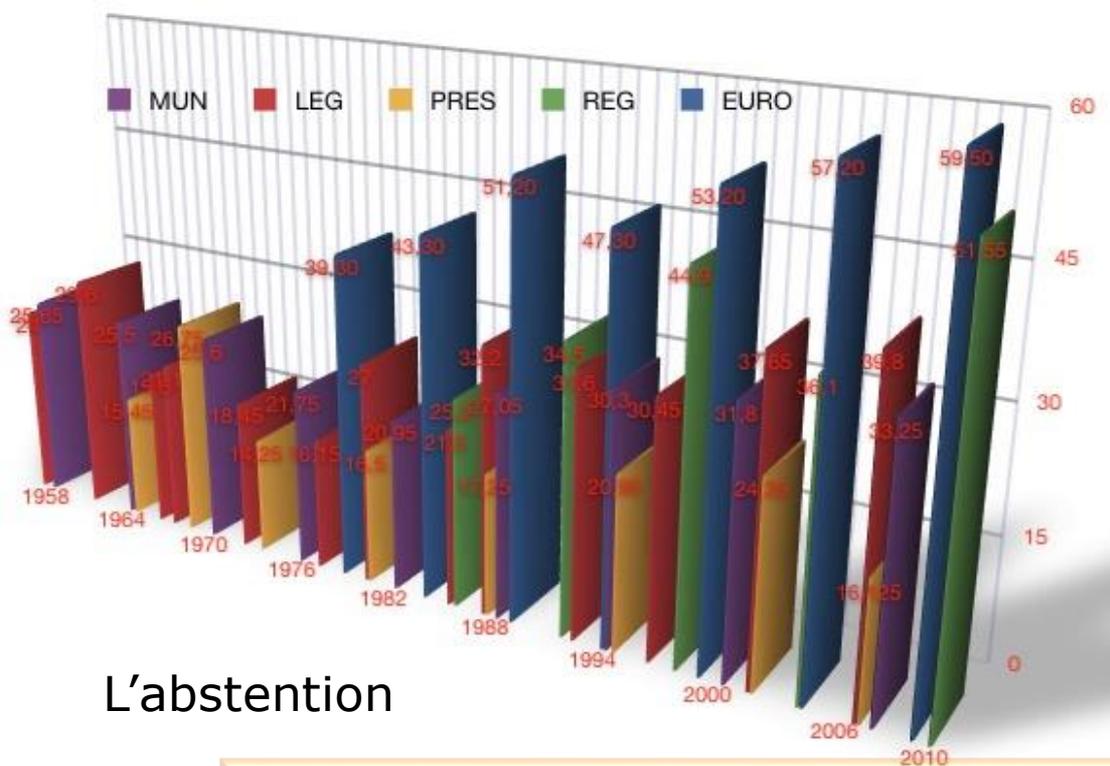
 **hauts-de-seine**  
CONSEIL GÉNÉRAL



France

Régions }  
Départements }  
communes }

= collectivités territoriales



L'abstention

L'abstention augmente.

Le contestation et la perte de confiance envers le fonctionnement démocratique augmentent.

Depuis les élections européennes de 2014, le vote blanc est reconnu.



**Vous aussi, vous souffrez de troubles de l'élection ?**

Dès l'âge de 18 ans, un grand nombre de citoyens souffre de troubles de l'élection. Heureusement, une solution existe :

[www.parti-du-vote-blanc.fr](http://www.parti-du-vote-blanc.fr)

<https://www.facebook.com/partiduvoteblanc>



Mais pour que les citoyens puissent exprimer leurs opinions par le suffrage universel, encore faut-il que les élections soient libres et qu'il y ait plusieurs partis pour lesquels voter : c'est le **pluralisme politique**.



Mais pour que les citoyens puissent exprimer leurs opinions encore faut-il qu'ils puissent être informés et qu'ils puissent s'exprimer. L'Etat leur garantit les libertés individuelles comme la **liberté d'expression et d'information**.



**Le Monde**  
Mercredi 9 février 2011 - 17 pages - N° 10341 - 1,30 € - France métropolitaine - www.lemonde.fr

# La fronde des juges gagne toute la France

Deux syndicats de police et la haute hiérarchie judiciaire s'associent aux magistrats pour la journée d'action du 30 février Page 10

**« Le Monde Education »**  
**Le retour en grâce du pensionnat**  
Société L'interdiction d'Internet est désormais perçue comme un atout scolaire et un remède aux maux de la société. Sommaire

## Naissance d'un nouvel Etat : le Sud-Soudan

Le 9 février, le Soudan a officiellement accueilli la naissance d'un nouveau pays, le Sud-Soudan. Cette séparation, qui a été précédée par une longue et difficile négociation, marque le début d'une nouvelle ère pour ce pays. Les dirigeants du nouveau pays ont promis de construire un Etat démocratique et prospère.

## Italie Silvio Berlusconi réveille le féminisme

Contestation Les franges du protestantisme et de la dépravation de l'étranger des femmes dans la société provoquent le scandale des militants. Page trois

## Allemagne Des femmes pour faire « joli » dans l'entreprise ?

Debat Il y a peut-être encore un peu de temps à faire des quotas dans les conseils d'administration. Page 9

**Le regard de Plautu**  
Mini-Sarko le premier bébé-médicament est né ! Il suffit de compter les cotillons !

**Cinéma**  
« Black Swan », ou danser à la folie

**Facile la vie...**  
Se tenir au courant 24h/24 avec l'veille pour ne pas perdre la partie. De quoi s'affirmer un peu de liberté



**Le Figaro**  
La voiture électrique vedette du Salon de Francfort

# Poutine prépare son retour au Kremlin

Le premier ministre russe s'apprête à quitter Moscou pour se rendre à la conférence de la présidence en 2012 pour succéder à Medvedev.

## Regionales : la bataille d'île-de-France est lancée

La bataille pour la présidence de la région Île-de-France est lancée. Les candidats se présentent pour le scrutin du 20 mars.

## La drogue en France : un marché de 2 milliards

Le marché de la drogue en France est évalué à 2 milliards d'euros par an. Les autorités tentent de réduire ce chiffre.

## Restos du cœur : du noir

Les Restos du cœur ont enregistré une baisse de 10% de dons alimentaires en 2010.

## ROLEX

Le célèbre montreur suisse présente sa nouvelle collection de montres.

## Debut

Le film de la semaine : « Les Destinées » de Jean-Louis Trintignant.



Le **pluralisme des médias** est essentiel pour garantir une information fiable.

## Déclaration des devoirs et des droits des journalistes (Munich, 1971)

Les devoirs essentiels du journaliste, dans la recherche, la rédaction et le commentaire des événements, sont :

- 1) Respecter la vérité, quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même, et ce, en raison du droit que le public a de connaître;
- 2) Défendre la liberté de l'information, du commentaire et de la critique;
- 3) Publier seulement les informations dont l'origine est connue ou les accompagner, si c'est nécessaire, des réserves qui s'imposent; ne pas supprimer les informations essentielles et ne pas altérer les textes et les documents;
- 4) Ne pas user de méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des documents;
- 5) S'obliger à respecter la vie privée des personnes;

6) Rectifier toute information publiée qui se révèle inexacte;

7) Garder le secret professionnel et ne pas divulguer la source des informations obtenues confidentiellement;

8) S'interdire le plagiat<sup>1</sup>, la calomnie<sup>2</sup>, la diffamation<sup>3</sup>, les accusations sans fondement ainsi que de recevoir un quelconque avantage en raison de la publication ou de la suppression d'une information;

9) Ne jamais confondre le métier de journaliste avec celui du publicitaire ou du propagandiste; n'accepter aucune consigne, directe ou indirecte, des annonceurs;

10) Refuser toute pression et n'accepter de directives rédactionnelles que des responsables de la rédaction.

1. copie 2. mensonge 3. fausse accusation

Les journalistes sont guidés par un code déontologique (ensemble des règles morales qui réglementent une profession). Ils doivent notamment vérifier leurs sources, leurs informations et ne publier que des informations exactes.

Cependant, même avec ce code, de nombreuses photos de journalistes sont « photoshopées » (modifiées par Photoshop).



Comme ces photos prises lors du tremblement de terre de Haïti.





Même dans des journaux importants, des éléments de photographie sont effacés.

Ici, un garde du corps a été enlevé, pour rendre l'image plus lisible.

Confiance à une image?



Mais certaines manipulations peuvent modifier le sens de l'image

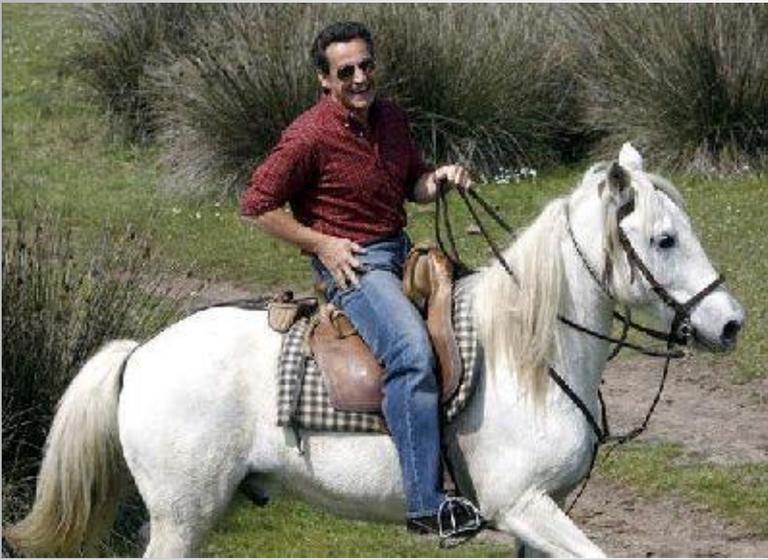
*Paris-Match* gomme le bourrelet de notre président : cela le rend plus dynamique, en meilleure forme, plus à même de diriger la France.



*Le Figaro* enlève la bague de Rachida Dati, alors ministre de la justice. Cette bague coûte 15 000 €. La faire disparaître permet de montrer la ministre plus proche du peuple.

Les retouches photo n'ont pas attendu l'ère numérique.  
Déjà Staline faisait disparaître ses opposants des photographies.





Plus généralement et malgré la déontologie des journalistes (qui est parfois prise en défaut comme on vient de le voir), il faut garder un œil critique sur les informations, surtout celles organisées par le pouvoir.



Car bien souvent, on est plus proche de la mise en scène que du travail de journalisme.

Mais pour que les citoyens puissent exprimer leurs opinions par le suffrage universel, encore faut-il qu'ils puissent se rassembler pour faire valoir leurs idées : l'Etat garantit également la **liberté d'association (loi 1901)**.

C'est un groupement d'au moins 2 personnes qui mettent en commun des moyens pour poursuivre un même but, sans volonté de s'enrichir : ce sont des **associations à but non lucratif**. Elles sont 1 million en France

Lorsqu'une association a une envergure internationale on parle d'**ONG** (Organisation Non Gouvernementale).

Certaines sont reconnues d'utilité publique (l'Etat reconnaît que leur existence est nécessaire au bon fonctionnement de la société).



# Les syndicats sont des associations qui défendent les intérêts des travailleurs

Ils sont autorisés depuis 1884. C'est une association qui défend les intérêts de ses membres.

On peut distinguer les syndicats de travailleurs (CGT – Confédération Générale du Travail ; *Confédération française démocratique du travail (CFDT)* ; Force Ouvrière ...)



ou les syndicats patronaux (Medef ; Mouvement des Entreprises de France).



**MEDEF**

Ils représentent les salariés et les employeurs par l'intermédiaire de leurs **représentants élus**.

Ils sont des acteurs du **dialogue social**, qui réunit et confronte les représentants des travailleurs, des employeurs, des organisations patronales et du gouvernement sur des questions d'intérêt commun, relatives à la politique économique et sociale. Ils signent **des conventions collectives** avec l'Etat ou le patronat (texte qui définit les conditions de travail d'une catégorie de travailleurs).

Les syndicats de salariés présentent des candidats aux élections **des délégués du personnel** et des membres **du comité d'entreprise**. Les syndicats présentent également des candidats aux élections des **conseils de prud'hommes** (juge les litiges (problèmes) liés au **contrat de travail** qui lie l'employeur et l'employé).



Partis politiques, syndicats, association, journalistes, actions citoyennes contribuent à la formation du débat démocratique et à la constitution de l'opinion publique.

Si la Démocratie est le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple, le gouvernement doit-il gouverner en fonction de l'opinion publique ?

100% 22%  
**Sondage**  
15% 33,33%  
0%

### **Doc 1 : Publifact : la polémique qui agite l'Elysée**

En 2008, l'Elysée a versé 1,5 million d'euros au cabinet d'études Publifact, alors dirigé par Patrick Buisson, ex-directeur du quotidien d'extrême droite Minute, patron de la chaîne Histoire et conseiller de Nicolas Sarkozy.

Une somme dont la Cour des comptes a souligné le caractère exorbitant dans son rapport sur le budget de la présidence, rendu jeudi 16 juillet. [...].

#### **L'Elysée ne commente pas, le PS veut une enquête**

Claude Guéant, secrétaire général de l'Elysée serein, ne voit pas où est le problème. Il a déclaré ce dimanche :

« On commande des sondages. Si des journaux veulent acheter les mêmes, nous, on n'y peut rien. »

Du côté de l'opposition, on estime que cette révélation de la Cour des comptes confirme que l'Elysée subventionne OpinionWay pour fournir les médias en sondages favorables à la politique de Nicolas Sarkozy. [...]

La députée et porte-parole de Ségolène Royal Delphine Batho a ainsi dénoncé un « système d'instrumentalisation de l'opinion et de connivence entre le pouvoir, un institut de sondage et certains médias » et proposera mardi au groupe socialiste de solliciter une commission d'enquête sur le sujet.

Rue89, 19/07/2009

#### **Questions :**

- 1/ Qu'est-il reproché à l'Elysée ?
- 2/ Pourquoi l'Elysée a-t-elle commandé des sondages ?

Les sondages constituent une photographie de l'opinion publique. L'Elysée a ainsi commandé des sondages pour connaître l'impact de sa politique.

Mais les sondages doivent répondre à des critères précis.

Les questions ne doivent pas être orientées et doivent être choisies avec soin.

- Etes vous pour donner des jours de congés à un collègue ?
- Oui
- Non

- Etes vous pour donner des jours de congés à un collègue pour qu'il puisse soutenir son enfant atteint d'un cancer ?
- Oui
- Non

- Etes vous pour donner des jours de congés à vos collègues pour qu'il puisse soutenir son enfant atteint d'un cancer ?
- Oui, les salariés doivent être solidaires.
- Non, c'est à l'Etat d'aider.

Avec cet exemple, nous voyons bien que les réponses des sondés ne seront pas les mêmes.

l'échantillon de personnes interrogées doit être représentatif de la population française (autant de femmes, de jeunes sur 1000 personnes que dans l'ensemble de la population).

Ils subissent des corrections (Les sondeurs rajoutent des % pour les personnes qui votent pour le FN. En effet, les personnes votant pour le FN ne le déclarent pas toujours).

Ils comportent une marge d'erreur (plus ou moins 3%)

Les sondages, s'ils constituent une photographie de l'opinion publique peuvent aussi influencer les politiques ... ou l'opinion publique elle-même.

- Conclusion
- Le fonctionnement de la démocratie : ce qu'il faut pour avoir une démocratie

